



172 rue des Lavoirs

63 450 Cournols

Email : mairie@cournols.fr



Procès-verbal de la séance du conseil municipal du Vendredi 11 septembre 2026.

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 11 septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Cournols.

Date de convocation : 7 septembre 2026.

Présents : Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT, Catherine LADEVIE, Céline BOURGNE, Marie-Noëlle FEYTIE, Lucas LE ROY, Bruno MAUGUE, Antonio RICARDO, Bruno SAMSON, Nelly SAVIGNAT.

Absente : Nadine LAMBERT (Excusée ; Pouvoir à Nicolas COMBY).

➤ Début à 20h35.

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

- Désignation du secrétaire de séance.

Madame Marie-Noëlle FEYTIE a été désignée secrétaire de séance.

- Approbation Procès-Verbal.

Procès-Verbal du 1^{er} juillet.

➤ Approuvé à l'unanimité.

- Adressage : Dénomination d'un chemin communal.

M. le Maire informe le Conseil que dans le cadre de leur projet d'unité de production de biométhane sur la Commune, la Société BIOÉNERGIE DU CLOS a adressé une demande de dénomination du chemin communal donnant accès à la propriété sur laquelle sera développé le projet. Il est donc proposé de procéder à la dénomination de ce chemin partant de la route départementale D145 et longeant la parcelle ZK73, sur laquelle est prévu le projet d'unité de production de biométhane, sur sa partie Nord-Ouest.

Cette dénomination permettra notamment la mise en place d'un branchement en eau potable prochainement.

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'approuver le nom suivant : « Chemin du Puy de Fan ».

➤ Approuvé à l'unanimité.

- GRDF : Convention de rattachement d'ouvrages.

M. le Maire rappelle que la Société BIOÉNERGIE DU CLOS qui développe un projet d'unité de production de biométhane sur la Commune de Cournols souhaite injecter le biométhane ainsi produit dans le réseau de distribution de gaz. La Commune de Cournols est desservie par un réseau de distribution publique de gaz. Ce réseau est cependant éloigné du site de production de biométhane. Le réseau de distribution sur lequel sera raccordée l'unité de production est situé sur la Commune d'AYDAT. Ce réseau a été concédé à GRDF par un contrat de concession. Le réseau de la Commune d'AYDAT n'est pas dans le périmètre de desserte exclusive de GRDF. Dans ce contexte, GRDF envisage de construire des ouvrages de raccordement sur la Commune d'AYDAT, pour interconnecter les ouvrages de raccordement construits sur la Commune de Cournols, et de les inclure dans le périmètre du patrimoine concédé au titre du contrat de concession de Cournols.

Il est ainsi proposé d'autoriser la signature d'une convention de rattachement des ouvrages de raccordement de l'unité de production de biométhane situés sur le territoire de la Commune d'AYDAT à la concession de Cournols.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention de rattachement.

➤ *Approuvé à l'unanimité.*

- PLUI : Travail préparatoire à la révision n°1.

M. le Maire rappelle que depuis le 2 mars 2026 le PLUI est entré en vigueur. Il s'agit d'un document vivant qui sera amené à évoluer régulièrement. Une première modification va être engagée, intégrant deux types d'évolution : la correction d'erreurs matérielles, et le changement de phasage de certaines OAP (= Orientation d'Aménagement et de Programmation) sectorielles. Dans cette démarche, il est demandé aux Conseils Municipaux de faire remonter les éventuelles modifications entrant dans ces deux catégories que chacun souhaiterait faire remonter.

Pour rappel, Cournols n'est concerné que par une seule OAP. Chacun est invité à faire ses remarques ; aucune n'est exprimée.

- Site internet : choix d'un nouveau prestataire.

M. le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'effectuer une refonte du site internet de la Commune de Cournols afin d'améliorer l'accès à l'information, la conformité réglementaire (accessibilité, RGPD) et la qualité de la communication institutionnelle.

Le Conseil municipal décide de valider cette refonte, et d'autoriser M. le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à cette opération.

➤ *Approuvé à l'unanimité.*

- Étude Randol : point d'information.

Un rendez-vous a été proposé avec le bureau d'étude qui nous a présenté le projet. Différents plans ont été présentés mettant en évidence 4 zones. Une estimation des coûts a aussi été présentée : ventilation entre les 2 financeurs et les concessionnaires : 362.000 € pour la commune, et 777.000 € pour le privé.

Nous allons devoir faire une recherche conjointe de financement.

Un rendez-vous a eu lieu avec la Fondation du Patrimoine qui préconise de réduire à un seul porteur de projet avec la mise en place d'une délégation de service public.

En ce qui concerne l'assainissement, il va falloir mettre au clair la question de la propriété des ouvrages ; à voir avec le SMVVA.

- SIVOS : informations.

Point sur la rentrée scolaire fait par les délégués de la Commune au SIVOS : elle s'est bien passée. 111 élèves, dont 8 de Cournols.

M. le Maire ajoute que :

- Il a rencontré le Maire de Saint-Saturnin pour échanger sur le SIVOS de manière globale.
- Deux réunions vont être organisées : une réunion SIVOS/Maires des 3 communes (avec visite des lieux) ; une autre réunion plus globale avec notamment les enseignantes, les représentants des parents d'élèves, etc.

- Groupes de travail : informations.

Chaque groupe de travail expose son travail mené durant la période estivale :

- **Communication** : rencontre avec différents prestataires pour le site internet : présentation des devis :

✓ M. Belin, *Internet Évolution* (3.600 € TTC + 500 €/an de maintenance pour 4h).

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE COURNOLS DU MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2026

- ✓ **ADIT 63** (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale, à laquelle nous adhérons au niveau de 4 €/an/hab.), service de l'État clé en main en soutien des communes rurales ; beaucoup de liens avec les services publics. 300 €/an, formation, maintenance et hébergement compris.
 - ✓ **M'ta com** n'a pas transmis de devis pour la refonte du site. En revanche nous avons un devis pour un éventuel logo et une trame pour de la communication papier, pour environ 500 € TTC.
M. le Maire propose de choisir l'ADIT 63 pour le site internet, et éventuellement pour la protection des données (Cyber 63), et M'ta com pour le reste.
- **Approuvé à l'unanimité.**
- **Assainissement Chabannes** : Rencontre avec le SMVVA : attente de ses propositions à l'avenir.
 - **Agriculture** : Balayage : proposition de réduire le nombre de passages lorsque la convention (2024-2029) sera arrivée à terme, ou même avant (passer de 3 à 1 ou 2). – Proposition de ne pas broyer les bordures de chemins tous les ans, pour permettre de financer un peu de curage tous les ans. – Par conséquent, choix d'un prestataire pour l'entretien des chemins et le curage des fossés.
 - **Biens de section** : Répertoire des biens communaux et des sections effectué. Possibilités pour la suite : faut-il faire la démarche de "communaliser" les sections et sous quelle forme ?
 - **Social** : Prévoir la mise à jour du registre communal et du PCS (Plan Local de Sauvegarde).
 - **Maison Astier** : Retrait du placo et de l'isolation. Contact avec deux entreprises pour des devis pour une rénovation de la partie basse.
 - **Randol** : RDV Bureau d'études et Fondation du patrimoine (cf. ci-dessus).

- Mond'Arverne Communauté : informations au Conseil.

Conférences des Maires : projet habitat au Crest ; assainissement (collecte, transfert, traitement) : Point d'étape sur la prise de compétence à venir ; Pouvoir de police : proposition de le laisser aux maires même sur les zones intercommunales ; petite enfance : concernant les projets privés à venir la Communauté de communes donnera son avis (en lien avec la PMI et la CAF).

- Questions diverses.

- Arrêté d'alignement Chabannes : arrêté d'alignement concernant la parcelle ZK73.
- PCAET de Mond'Arverne : il va être révisé / il est proposé que les correspondants communaux soient les membres de la Commission Environnement.
- Réunion publique : nous devons trancher pour son organisation ou non.
- Repas des aînés : période à définir.

Prochain Conseil : 2 octobre à 20h30.

- La séance est levée à 23 heures 35.

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle FEYTIE

Le Maire,
Nicolas COMBY

